

Cartographies participatives et conflits territoriaux

Inadéquation de l'outil à représenter l'espace disputé du delta du Tana au Kenya

Participatory mapping and conflict over land: an inadequate tool to depict the disputed Tana delta in Kenya

Stéphanie Duvail



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ethnoecologie/3039>

DOI : 10.4000/ethnoecologie.3039

ISSN : 2267-2419

Éditeur

Laboratoire Eco-anthropologie et Ethnobiologie

Référence électronique

Stéphanie Duvail, « Cartographies participatives et conflits territoriaux », *Revue d'ethnoécologie* [En ligne], 11 | 2017, mis en ligne le 03 juillet 2017, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ethnoecologie/3039> ; DOI : 10.4000/ethnoecologie.3039

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.



Revue d'ethnoécologie est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Cartographies participatives et conflits territoriaux

Inadéquation de l'outil à représenter l'espace disputé du delta du Tana au Kenya

Participatory mapping and conflict over land: an inadequate tool to depict the disputed Tana delta in Kenya

Stéphanie Duvail

Introduction

- 1 La cartographie dite « participative », c'est-à-dire produite par les habitants d'un territoire, a connu un essor spectaculaire durant les cinquante dernières années. En retirant l'outil de la seule main des experts cartographes pour le partager avec des acteurs variés (Sieber 2006, Palsky 2010, Habert 2017) elle est censée dépasser les cartographies administratives produites par les États pour contrôler un espace, et donne à voir de nouvelles représentations des territoires. L'utilité de ce changement de point de vue a été démontrée mais sous ce vocable général, la cartographie participative comprend une variété de pratiques et d'usages : utilisée par des communautés organisées politiquement et souvent réalisée en collaboration avec des acteurs de la société civile (ONG de défense des droits de l'Homme, environnementales, etc.), la cartographie participative peut être un outil puissant pour présenter des planifications alternatives du territoire comme le fait le *counter mapping* (Peluso 1995), pour s'opposer à de grands projets de développement d'infrastructures, pour sécuriser un espace (Chapin *et al.* 2005) voire même être un outil utile à la médiation de conflits (Cronkleton *et al.* 2010). Lorsque la cartographie participative est conduite par les habitants à la demande de chercheurs en Sciences Sociales, elle permet d'explorer – en la représentant – la partie subjective, la dimension culturelle et symbolique du territoire, la plus complexe de l'« espace vécu » (Bonnemaison 1981). Produite par des individus ayant une expérience subjective d'un territoire, elle offre une vision différente, complémentaire aux cartographies d'experts

qui spatialisent des savoirs spécialisés (par exemple les cartes topographiques, géologiques, économiques).

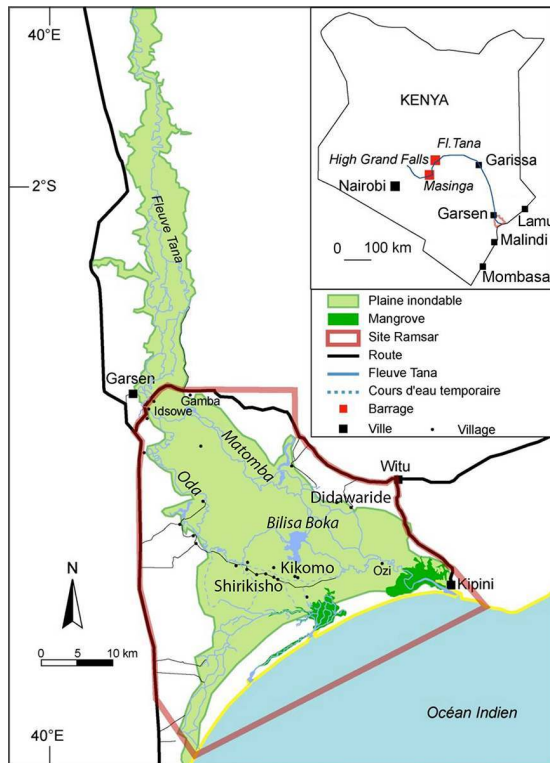
- 2 Cependant, dans la mesure où une cartographie délimite, nomme des lieux et érige des frontières, qu'elle soit réalisée en opposition à un projet de planification territoriale ou dans le cadre d'une recherche anthropologique, elle comporte une dimension politique (Sletto 2009, Robert & Duvail 2016) et le degré de consensus ou, au contraire, de tension entourant l'exercice est fortement lié aux conflits existant sur ce territoire.
- 3 Ce texte propose de discuter des écueils, voire du caractère risqué de l'utilisation de l'outil de cartographie participative appliqué à un territoire marqué par de fortes tensions foncières en s'appuyant sur l'exemple du delta du fleuve Tana au Kenya : il s'agit d'un espace disputé où s'affrontent agriculteurs et éleveurs, tenants de la grande agriculture irriguée ou du développement d'agro-carburants en culture pluviale et défenseurs de la zone humide, tandis que les plans de gestion (et cartographies associées) produits par les différents services de l'État et les ONG sont contradictoires. L'adéquation de la démarche de cartographie participative à une compréhension des dynamiques territoriales dans l'espace complexe et multi-usages d'un delta est interrogée et différents outils et démarches alternatives à la cartographie sont envisagés.

Le delta du Tana : un espace partagé, disputé et conflictuel à partir de 2012

Un espace économique clé dans un milieu semi-aride

- 4 Situé à l'embouchure du fleuve Tana qui prend sa source dans les Aberdares et le Mont Kenya puis traverse les plaines semi-arides du Nord-Est kenyan (Figure 1), le delta couvre une superficie d'environ 1 600 km² entre la ville de Garsen et l'Océan Indien. Le moteur de la productivité de l'écosystème deltaïque est la crue bi-annuelle du fleuve : elle permet la production d'un pâturage de qualité, essentiel en saison sèche pour les troupeaux bovins des éleveurs Orma, mais aussi Wardei et Somali. Les vastes étendues de la plaine inondable offrent des terres pour une culture de décrue pratiquée par les agriculteurs Pokomo, tandis que les lacs et mares associés sont une importante zone de pêche, pratiquée principalement par les Luo et Luya venus de l'Ouest kenyan mais aussi, plus récemment, par des Orma et Pokomo (Hamerlynck *et al.* 2010, Leauthaud *et al.* 2013b). La partie estuarienne et côtière attire également des pêcheurs migrants venus du sud (de Mombasa ou de Tanzanie). Depuis plusieurs siècles, éleveurs et agriculteurs se partagent l'espace du delta (Ensminger and Rutten 1991, Coret 2014), selon des règles qui évoluent en fonction de la disponibilité des ressources naturelles et des périodes de sécheresse, dans un climat social qui oscille entre la négociation pacifique pour l'accès aux espaces et à ses ressources et le conflit armé (Miller 1981, Kagwanja 2003, Duvail *et al.* 2012, Martin 2012). Cependant ces droits coutumiers n'ont pas de pendant légal et une majorité des terres de la plaine inondable sont des terres gouvernementales (Kenya Government 1994).

Figure 1 : Localisation du delta du Tana au Kenya



Cartographie : S. Duvail

Des économies locales en déclin du fait de la réduction des inondations

- 5 À partir de la fin des années 70, la construction d'une série de barrages sur la partie amont du fleuve Tana a eu pour conséquences un écrêtement des crues (Maingi & Marsh 2002) et une réduction des superficies inondées dans le delta (Leauthaud *et al.* 2013a). Les effets sur les économies locales ont été désastreux (Leauthaud *et al.* 2013b, Duvail *et al.* 2016). Les superficies occupées par les pâturages ainsi que leur qualité ont fortement diminué. Les surfaces cultivées en riz de décrue ont été réduites au profit d'une culture pluviale de maïs autoconsommé et les systèmes de production se sont diversifiés pour intégrer la pêche à partir des années 1980, grâce aux techniques des pêcheurs Luo et Luya venus du Lac Victoria. Un nouveau barrage est en cours de construction à High Grand Falls avec une capacité de stockage supérieure de quatre fois à celle du barrage de Masinga, qui possède le plus important des réservoirs actuellement construits.

Plusieurs projets et visions contradictoires de son aménagement

- 6 Plusieurs visions de l'aménagement de cet espace appauvri et soumis à un stress hydrique croissant se sont affrontées de 2008 à 2012 : d'un côté sa labellisation en aire protégée pour la conservation de la biodiversité et l'utilisation raisonnée des ressources naturelles (au sens de la définition de la convention de Ramsar) étaient promues par les services de gestion de la faune (Kenya Wildlife Service, point focal de la convention Ramsar), les

Musées nationaux, par les ONG internationales (Birdlife International par exemple) et nationales (Nature Kenya) et appuyés par une majorité des éleveurs et une partie des agriculteurs Pokomos ; de l'autre, leur conversion en monoculture irriguée d'agro-carburants gérée par des investisseurs privés internationaux ou nationaux en aval de grands barrages hydro-électriques qui réguleraient les crues étaient appuyés par les services de gestion de l'eau, la Water Resource Management Authority (WRMA), l'agence de bassin Tana and Athi River Basin Development Authority (TARDA), les élites locales et une partie des populations Pokomo (Duvail *et al.* 2016). C'est ainsi qu'à partir de 2010, un ensemble de projets portés par ces investisseurs privés a vu le jour : Mumias Sugar, une entreprise privée kenyane, planifiait la conversion de 38 000 ha de la plaine centrale pour la production de canne à sucre irriguée tandis que sur les terrasses autour du delta, une entreprise canadienne (Bedford Biofuels) acquérait une concession d'une durée de 45 ans sur 160 000 ha pour produire des agro-carburants à partir de *Jatropha curcas* (Duvail *et al.* 2012, Mukhwana *et al.* 2016). Cette forme légale d'appropriation de la terre a permis aux investisseurs de conserver la propriété de la terre, même en cas d'échec du projet économique.

- 7 À l'échelle régionale, c'est dans l'ensemble du Nord-Est Kenyan que sont programmées des transformations radicales : le plan directeur de développement du gouvernement kenyan « Vision 2030 » (Government of the Republic of Kenya 2007) prévoit la construction d'un futur corridor LAPSET (Lamu Port Southern Sudan-Ethiopia Transport corridor) destiné à relier le futur Port de Lamu à l'Éthiopie en passant par le Sud Soudan et à doubler le principal corridor de transport est-africain actuel de Mombasa à l'Ouganda. Ce projet place les terres du delta en position stratégique, et il est planifié que l'eau potable pour ce grand port provienne du delta. En raison de la proximité de ce grand projet la question se pose de savoir si le véritable objectif des acquisitions de terre à grande échelle n'était pas de procurer de vastes superficies de terre à bon marché, dans un contexte général d'une « ruée sur les terres » à l'échelle globale (Anseeuw *et al.* 2012) plutôt que de produire des agro-carburants. Cette spéculation foncière est en tout cas l'un des facteurs explicatifs de l'âpre lutte pour le contrôle politique dont la circonscription politique du Tana River County a fait l'objet à partir de 2012.

Un conflit meurtrier en 2012 et 2013

- 8 L'année 2012 a en effet marqué un tournant pour le delta : l'imbrication des tensions pour l'eau, des oppositions aux projets et des manœuvres pré-électorales ont fait basculer le delta dans un conflit meurtrier qui a fait plus de 200 victimes.
- 9 L'année 2012 est une année peu pluvieuse. Une grande partie du maïs a séché sur pied obligeant les agriculteurs Pokomo à planter un riz de survie dans la plaine centrale à partir du mois de juillet (Figure 2). L'absence de pluies avant l'inondation des plaines a aussi eu un effet négatif sur la pousse du pâturage, qui est quasiment inexistant au mois de juillet. Les troupeaux se concentrent eux aussi dans la plaine centrale, où le balancement des marées favorise l'inondation, deux fois par jour, d'une étroite bande de terre. Début août 2012, la pénétration d'un troupeau mené par des bergers Orma dans un champ Pokomo déclenche la colère des Pokomo : un berger Orma est tué. Les Orma mènent une attaque de représailles au village de Kau qui fait trois victimes Pokomo. Le 22 août, un groupe de jeunes hommes Pokomo armés et vêtus d'uniformes attaque un hameau Orma isolé (Riketa). Le village est brûlé et les habitants, surtout des femmes et

des enfants, assassinés. On dénombre une cinquantaine de victimes et de nombreux blessés. En septembre et octobre, des attaques similaires sont conduites par les deux communautés portant le total à plus de 200 victimes. À partir du mois de septembre 2012, les forces de police et en particulier le redouté General Service Unit (GSU, branche paramilitaire de la police nationale) sont déployés dans le delta pour mettre fin aux affrontements, et ce en employant des méthodes violentes (villages brûlés, passages à tabac). Une commission d'enquête est nommée et dirigée par Lady Justice Grace Nzyoka.

Figure 2 : Riz de survie planté par des femmes Pokomo dans la plaine centrale (Juillet 2012)



© S. Duvail

- 10 L'événement à l'origine du conflit donne l'apparence d'un classique conflit éleveurs/agriculteurs qui aurait dégénéré et c'est cette perception des faits qui a été largement relayée dans la presse internationale. Il est vrai que les affrontements entre Pokomo et Orma ne sont pas inhabituels. Ils se sont produits de façon récurrente et particulièrement les années sèches (Miller 1981, Kagwanja 2003, Ahluwalia 2007). Cependant ce type de conflit était généralement réglé par une rencontre entre les conseils d'anciens des deux groupes (Kagwanja 2003, Duvail *et al.* 2012). Ce qui est inhabituel dans ce conflit, c'est à la fois l'incapacité des conseils des anciens à enrayer l'escalade de la violence, le mode opératoire (des milices en uniforme attaquant femmes et enfants) et le très jeune âge des attaquants.
- 11 La période de déclenchement du conflit est un élément important de sa compréhension : les premières attaques ont eu lieu au moment de l'enregistrement sur les listes électorales, pour les élections de mars 2013¹. Le Kenya est un pays où le clientélisme politique mobilise sur une base ethnique, à l'origine d'un « tribalisme politique » (Lonsdale 1994, Klopp 2002), qui se traduit par des manifestations de violence récurrentes lors des élections (Lafargue & Katumanga 2008). Dans le delta du Tana, depuis de

nombreuses années, les sièges de députés revenaient aux Pokomos. Cependant, le recensement démographique de 2009 a révélé que le clan Pokomo souffrait d'une diminution numérique relative de sa population, principalement du fait de l'installation de groupes Wardei et Somali, alliés politiques traditionnels des Ormas : en 2009 les Pokomo ne représentent qu'environ 30 % de la population du District. Cette tension électorale donne du crédit à la thèse d'un conflit organisé opportunément pour influencer le résultat de l'élection, en perturbant l'enregistrement des électeurs. De fait, on estime à environ 34 000 le nombre de déplacés (Kirchner 2013) et le taux d'enregistrement des électeurs a été l'un des plus faibles du pays (The Carter Centre 2013). Malheureusement, les résultats de la commission d'enquête n'ont jamais été rendus publics, malgré des appels répétés de plusieurs ONG et groupes locaux. De plus, l'ordinateur portable de Lady Justice Grace Nzyoka, qui contenait tous les documents et témoignages, a été volé lors d'une séquestration de sa famille dans sa maison privée en janvier 2013, la veille de la remise de son rapport d'enquête au président Kibaki. Une version a néanmoins été remise au gouvernement quelques mois plus tard mais gardée confidentielle.

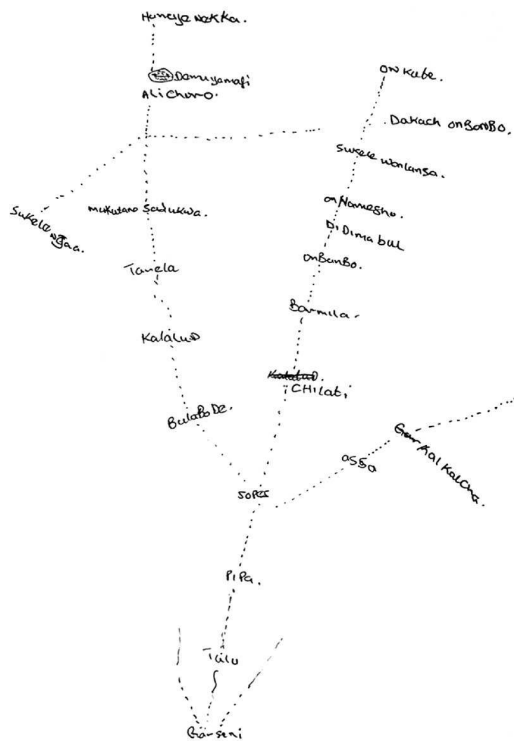
Usages et limites de la cartographie participative pour représenter le territoire du Tana

- 12 C'est dans cet espace parcouru de tensions environnementales, politiques, économiques, foncières et électorales, dont la combinaison mène au conflit de 2012, qu'ont été menés deux projets de recherche « Eaux et Territoires »². L'un des objectifs initiaux des projets était de décrire les différents modèles de développement territoriaux, leur réception par les acteurs locaux et d'envisager de façon prospective les possibles impacts de plusieurs scénarios hydrologiques et territoriaux associés (Gautier & Belanger 2016). Le projet PACTER (2011-2014) est allé au-delà de cet objectif : au programme initial qui était de d'explorer les impacts possibles des projets d'agro-carburants, s'est ajoutée la volonté de comprendre l'imbrication des causes passées et actuelles dans le déclenchement de ce conflit et d'observer les moyens mis en œuvre par les ONG et les services de l'État pour le résoudre.
- 13 Dans la période pré-conflit (de 2008 à 2012), forts des résultats qu'une pratique de la cartographie participative avait donné en Tanzanie (Duvail *et al.* 2005), et cherchant à comprendre les droits coutumiers d'accès et d'usage de l'espace du delta, nous avons expérimenté plusieurs exercices de cartographie participative, réalisés en complément d'entretiens sociologiques : à Ozi (village Pokomo situé à proximité de l'embouchure du Tana), à Didawaride (village Orma installé sur la terrasse Nord-Ouest du delta), à Shirikisho (village Pokomo installé dans la plaine inondable au Sud-Est du delta et à Kikomo (village Orma installé dans la plaine centrale) (Figure 1).
- 14 Ces exercices, pratiqués dans des villages voisins de la plaine inondable, ont toujours été de bons moments collectifs, mais peu productifs sur le plan de la cartographie. Les individus invités à y participer, que ce soient des personnes sollicitées individuellement, des groupes réunis de façon spontanée ou proposés par le chef de village, une partie des conseils des anciens, se sont prêtés volontiers aux questions de géographes et des anthropologues pendant de longues discussions portant sur le partage des espaces, les règles et institutions de gestion des ressources et des espaces, le calendrier d'utilisation

de la plaine. Ils ont, en revanche, montré de la réticence à cartographier l'espace du delta et particulièrement celui des plaines inondables centrales. Dans le village de Kikomo, une des cartographies recueillie a été la copie de mémoire d'une carte produite par l'auteur (et montrée après l'exercice).

- 15 Ce qui a été cartographié volontiers par les habitants ce sont les espaces autour du village et appropriés sans conteste (les rizières familiales autour du village d'Ozi, les parcours d'élevage sur les terrasses avec le nom des différents points d'eau pour les Ormas) (Figure 3).

Figure 3 : Parcours des éleveurs Orma sur les terrasses autour du delta



Cartographie réalisée au village de Didawaride

- 16 Une variation de l'exercice, qui nous a semblé faire plus de sens et qui est plus proche des méthodologies classiques de la géographie (observations et profils paysagers, cartographie de terroirs) a consisté à parcourir la plaine inondable avec les usagers en prenant des points GPS des éléments constitutifs du paysage et des lieux occupés (camps de pêche, champs de décrue, campement pour le bétail), ou montrés (repères de partage de l'espace). Ces visites de terrain ont permis de mieux comprendre au fil des saisons et des discussions, les règles de partage de l'espace entre agriculteurs, éleveurs et pêcheurs et les zones de conflits.
- 17 Cette difficulté à produire une carte collective de façon « participative » dans le delta du Tana (et par contraste la bonne volonté voire l'enthousiasme des participants à ce même exercice en Tanzanie) nous semble lié à trois raisons principales développées ci-dessous : a/l'inadaptation de la cartographie à la représentation d'un espace dynamique dont le partage est négocié socialement ; b/l'injonction de la cartographie participative à produire une vision commune ; c/son inopérabilité dans un espace marqué par une insécurité foncière, des tensions politiques et un conflit de visions quant à son avenir.

a/ La cartographie est mal adaptée à l'espace dynamique et multi-usage d'un delta

- 18 Le régime hydrologique du fleuve est bi-annuel avec deux pointes de crue, en mai et en octobre, présentant une forte variabilité interannuelle. À l'échelle saisonnière, le milieu physique du delta est donc soumis à une forte variation de l'extension de la crue. Ces variations saisonnières ont une incidence sur la production des ressources (Duvail *et al.* 2014) : certaines années sont favorables à la culture de décrue dans la plaine inondable et à la production de riz dans les rizières proches de l'embouchure. Une bonne inondation va favoriser la production halieutique avec un ratio grossier de production de 50 kilos par ha/an (Welcomme 1979). Lorsque l'inondation est synchronisée avec la pluie, des pâturages riches en *Echinochloa stagnina* peuvent se développer (Leauthaud 2013).
- 19 À ces variations saisonnières de l'inondation sont associées des transformations géomorphologiques visibles à l'échelle de l'année : le fleuve Tana a une forte charge en sédiments (Geeraert *et al.* 2015) qui, déposés et remobilisés, redistribuent les eaux entre les différents canaux et font apparaître et disparaître les lacs et mares de la plaine centrale. Ainsi la branche sud du fleuve (**Oda**), qui historiquement possédait les plus grands débits s'est asséchée au profit de la branche nord (**Matomba**) après les crues exceptionnelles associées aux phénomènes El Niño de 1998 ; plus récemment, le grand lac central de Bilisa Boka, peu profond, cartographié en 2010 a quasiment disparu en 2017. Un autre lac s'est formé plus au nord. Historiquement cette dynamique du fleuve a été fortement modifiée par des interventions humaines (par exemple le creusement du canal Belazoni).
- 20 À l'échelle des cinquante dernières années, l'écrêtement des crues par les barrages construits en amont a diminué l'amplitude des crues (Maingi & Marsh 2002) avec des conséquences importantes sur les paysages du delta : assèchement de lacs temporaires et de chenaux (Figure 4), colonisation des plaines non inondées par une végétation d'acacias, salinisation des zones de riziculture pluvio-tidale dans la partie estuarienne ; érosion côtière autour de l'embouchure.

Figure 4 : Assèchement de la branche Oda (Février 2010)



© S. Duvail

- 21 Du fait de cette variabilité, la mobilité du peuplement dans l'espace du delta est forte : l'implantation actuelle des villages dans la partie la plus en aval du delta (Didawaride, Ozi) date du début des années soixante : avant cette date, tant les Pokomo que les Orma fréquentaient la partie estuarienne du delta, mais les villages étaient implantés plus en amont. La grande inondation de 1998 a elle-même modifié l'emplacement des villages autour des deux branches principales. À l'échelle de la décennie le delta a vu l'arrivée de population Wardei, Somali ainsi que Giriama.
- 22 Autre dynamique importante des usagers, à l'échelle saisonnière, les éleveurs effectuent un circuit de migration qui les amène sur les terrasses surplombant le delta en saison des pluies et dans la plaine centrale à la décrue : à l'intérieur même de la plaine, les bergers circulent avec les troupeaux occupant des campements temporaires, tandis que les pêcheurs occupent des campements de pêche. En cas de sécheresse les agriculteurs sont eux-mêmes contraints de cultiver autour des espaces inondés par le balancement des marées.
- 23 Du fait de cette mobilité spatiale et temporelle, l'espace de la plaine centrale n'est pas approprié de façon exclusive par un groupe, par une communauté, mais plutôt partagé voire disputé par de multiples utilisateurs. Miller (1981) montre bien que les conflits dans le Tana étaient récurrents entre Pokomo et Orma depuis le XIX^e siècle mais que des espaces de négociation leur permettaient de résoudre ces conflits à travers des institutions de dialogue entre Conseil d'anciens Pokomo (*Gasa*) et Conseil d'anciens Orma (*Matadeda*). Ces deux conseils d'anciens ont entretenu jusqu'à aujourd'hui un dialogue qui est a été maintes fois mis en valeur lors des entretiens sociologiques : ils peuvent se réunir à propos de conflits sur les ressources naturelles mais aussi sur des sujets de droit

commun. Des cérémonies de réconciliation peuvent être organisées autour d'un repas, appelées *Ibisa* selon Martin (2012). En cas d'année sèche des couloirs de passage du bétail pour l'accès des troupeaux à la rivière (*malka*) sont organisés (Duvail *et al.* 2012).

- 24 Une cartographie qui pose des frontières figées dans le temps, est mal adaptée à la représentation d'un tel espace dynamique dont la gestion est négociée au quotidien. Comme cela a été montré pour d'autres deltas et plaines inondables en Afrique, dans ce type d'espaces multi-usages où la disponibilité des ressources naturelles est dépendante du rythme des crues, il est important que les droits d'accès aux espaces et de gestion des ressources naturelles ne soient pas figés (Cormier Salem 1991, Le Roy *et al.* 1996, Duvail *et al.* 2001, Barrière & Barrière 2002). Plus généralement, nombreux sont les auteurs à avoir souligné qu'en dehors de sociétés occidentales agricoles organisées selon un cadastre et un droit privé, la notion de frontière est peu pertinente (Bonnemaison 1981). Les sociétés sont plutôt organisées en réseaux (Retailé 1993) ou de façon topocentrique (Liberski-Bagnoud 2002).

b/ Une seconde difficulté tient au caractère collectif de l'exercice

- 25 Un des présupposés de la cartographie participative est de chercher à faire émerger une vision commune du territoire. Cette injonction du collectif est présente dès l'origine des premiers mouvements de cartographies participatives dans les années 1970, tant dans les mouvements politiques inspirés des idéaux engagés de Paulo Freire (Freire 1970) que parallèlement dans le champ très différent des « Rapid Rural Appraisal » (Chambers 1994). À ces outils de MARP, inspirés des méthodes de marketing, on peut reprocher d'avoir simplifié les méthodes d'enquêtes et d'avoir popularisé les outils de *focus group*. Pour Philippe Lavigne Delville, ces « marpistes » ont créé une illusion communautaire (Lavigne Delville 2011). De fait, la cartographie participative partage les inconvénients de la pratique des *focus groups* (Kidd & Parshall 2000, Stokes & Bergin 2006) et plus généralement ceux du mouvement « participatif » au sens large (Lavigne Delville 2007).
- 26 Faire émerger une vision collective sur un territoire quel qu'il soit est d'autant plus délicat que le territoire est par définition une notion subjective, multiforme. Il s'agit d'une notion très travaillée en géographie, sorte de boîte noire de la discipline (Moine 2006), polysémique et ayant fait l'objet de multiples définitions : depuis Bonnemaison (1981, qui insiste sur un territoire comme incarnation de la relation symbolique entre la culture et l'espace, un « espace vécu ») à Di Meo pour qui le territoire est multidimensionnel, à la fois matériel, relevant de la psyché individuelle et des représentations collectives (Di Meo 1998), en passant par Brunet pour qui le territoire est simplement un espace approprié (Brunet 1990). Toutes ces définitions s'accordent sur la complexité de la notion et la multiplicité des formes qu'un groupe social peut entretenir avec un lieu. Il est donc paradoxal qu'au cours d'exercice collectif la cartographie cherche à construire une « carte consensuelle », il s'agit presque d'un oxymore.
- 27 Cela peut se produire dans le cas d'une communauté soudée, lorsque des institutions de sa gestion existent et y sont opérantes ou lorsque la cartographie est utilisée pour donner à voir des frontières à l'extérieur ou se faire reconnaître par l'État. Ce sont des cas où les subjectivités sont estompées. Par exemple dans notre expérience précédente dans le Rufiji en Tanzanie, les villageois étaient soudés autour de l'objectif de créer une réserve forestière villageoise tel que le permettait les nouvelles lois de décentralisation (Duvail *et al.* 2005).

- 28 Dans le delta du Tana la perception de l'espace est très différenciée selon les groupes ethniques : aux Pokomo qui ont une perception plus géométrique de l'espace, centrée sur la parcelle agricole qu'ils voudraient voir privatiser, s'oppose la vision des éleveurs (Orma, Wardei et Somali) qui ont plutôt des perceptions en réseau de leur territoire ayant pour nœud les points d'eaux et des zones de pâturages (Figure 4), qu'ils souhaitent conserver dans un espace commun accessible au groupe. À cela s'ajoutent des différences de perceptions entre jeunes et anciens (ce qu'a révélé le conflit de 2012), entre hommes et femmes, entre élites urbaines et ruraux. Il est donc fallacieux de faire reposer l'exercice de cartographie sur le présupposé qu'une cartographie collective consensuelle puisse être produite.

c/ Les incertitudes du foncier dans l'espace du Tana

- 29 La gêne occasionnée par les exercices de cartographie participative a enfin et surtout des raisons juridiques. Aucune des utilisations coutumières de l'espace pour l'agriculture l'élevage ou la pêche n'ont de pendant juridique. Les droits d'accès et d'usage du delta sont tous coutumiers. À l'indépendance, les terres de la bande côtière située au nord de Malindi (et le delta du Tana en particulier) sont passées d'un statut de « terre de la couronne » sous la colonisation à un statut de terre gouvernementale à l'indépendance, à l'exception de quelques îlots de *trustland* (Duvail *et al.* 2012, Smalley and Corbera 2012). Pourtant à la même époque toutes les autres régions semi-arides du nord du pays, elles aussi « terres de la Couronne », changeaient de statut pour devenir des *trustlands* dont la gestion était confiée aux autorités locales. Le statut principalement gouvernemental des terres du delta du Tana fait donc figure d'exception dans la région côtière, probablement parce que le nouvel État kenyan avait, dès l'indépendance, réservé l'option de développer plus tard des projets d'irrigation, dans la continuité des projets anglais planifiés mais non réalisés. De fait, c'est sur ces terres gouvernementales, confiées à l'agence de bassin TARDA, que les projets d'irrigation à grande échelle ont vu le jour (projet du Tana Delta Irrigation Project construit à partir de 1988 et de Mumias Sugar planifié à partir de 2007). D'ailleurs entre 2008 et 2012 une certaine unité a émergé entre les deux groupes, Orma et Pokomo, lorsqu'ils s'opposèrent au projet de Mumias Sugar et que leurs leaders déposèrent ensemble un recours devant les tribunaux (Duvail *et al.* 2010), recours qu'ils gagnèrent en 2016. Cependant chaque groupe est pour l'avenir porteur d'une vision de l'espace opposée : les Pokomo sont en faveur d'un accès à la propriété privée et d'une délimitation des terres, tandis que les Orma préfèrent que la plaine centrale devienne propriété communale, rendue possible par le Community Land Act 2016 dans le prolongement de la nouvelle constitution de 2010.

Une inflation de la cartographie participative dans une situation post-conflit

- 30 Du fait des limitations présentées plus haut, on peut même penser que la cartographie participative est un outil risqué à utiliser dans le contexte conflictuel du delta du Tana où l'imbrication et la complexité des tensions, le traumatisme laissé par les conflits, nécessitent que soient déployés des processus prudents de dialogue. Pourtant et paradoxalement, la cartographie et le zonage de l'espace est l'outil privilégié des ONG et des services de l'État dans cette période post-conflit.

- 31 Alors que d'autres cas d'étude en Afrique de l'Est ont montré que ces méthodes s'appliquent mal aux situations foncières complexes et particulièrement aux parcours des éleveurs (Hodgson et Schroeder 2002), ou aux territoires où le dialogue entre les citoyens et l'État est inexistant (Bauer 2009), on assiste à une véritable inflation du recours à la participation dans les pays du Sud, tant dans les projets de développement local mis en œuvre par des ONG (Amelot 2013) que dans les projets gouvernementaux.
- 32 Au-delà des critiques sur l'illusion de la participation qui s'appliquent au delta du Tana (Delville 2011, Reyes-García *et al.* 2012, Amelot 2013), la situation est compliquée par le grand nombre de processus participatifs concomitants, leurs contradictions spatiales, voire leurs incompatibilités.
- 33 En 2017, on compte ainsi plusieurs processus parallèles de zonage des espaces du delta :
- Un premier processus de zonage a été initié par l'ONG kenyane Nature Kenya sur financements anglo-saxons (Royal Society for the Protection of Birds, Birdlife International) ayant mobilisé l'État Kenyan à travers une « Deltas Task Force » auprès du cabinet du Premier ministre (cabinet supprimé par la mise en œuvre de la constitution de 2010, le poste de Premier ministre ayant été aboli). Ce groupe de travail a été intégré dans la « Kenya Water Towers Agency » mais sans financement externe. Ce travail, qui a abouti à la rédaction de deux documents : la définition d'un « Strategic Environmental Assessment » (Odhengo *et al.* 2014a) et d'un « Land Use Planning » (Odhengo *et al.* 2014b) est promu par l'ONG comme un processus de participation exemplaire. Les premières critiques émises par les acteurs de terrain concernent la position politique de Nature Kenya et en particulier de son personnel de terrain pendant le conflit de 2012, ressentie comme ouvertement pro-Pokomo, et donc leur capacité à jouer le rôle de médiateur autour d'un zonage qui promeut l'attribution de terres en propriété privée.
 - En parallèle, la zone humide du Tana est devenue un site Ramsar depuis 2012. Kenya Wildlife Service est le « point focal » pour la convention de Ramsar et le gestionnaire théorique de la zone humide. Dans ce cadre il a bénéficié de financements (2010-2017) de la Banque Mondiale dans le cadre du projet « Kenya Coastal Development Project » (40 M USD) pour développer un plan de gestion et un zonage du delta (Aryal 2015).
 - L'agence nationale de l'environnement NEMA (National Environment Management Authority) revendique aussi sa compétence en matière de gestion des zones humides et développe un plan de gestion pour le site Ramsar avec sa propre cartographie. Une première version a été validée en juin 2016.
 - Face à ces processus, le Ministry of Land a fait valoir à plusieurs reprises sa compétence en matière de cadastre et remet en cause les documents qui s'appuient sur des droits coutumiers.
 - La Kenya Land Alliance avec l'appui de la FAO a lancé une initiative pour une reconnaître la plaine centrale comme « terres communautaires », nouvelle catégorie introduite par la constitution de 2010. Cependant les premières visites de terrain ont mis en œuvre des méthodes de cartographie participatives rapides, qui tiennent peu compte du contexte politique.
 - Une ONG « North Coast Conservation » créée par l'ONG américaine « The Nature Conservancy » a fait de la cartographie participative l'outil privilégié de la création d'aires protégées sur le modèle des *Conservancies* sur de vastes espaces et se pose en représentante des communautés, représentativité dont la réalité reste à vérifier.
 - Les équipes techniques du County de Lamu ont développé des cartographies en appui à une planification dans le County, qui intègre des éléments de cartographie participative.

- 34 Ces différents plans ne correspondent pas à des processus participatifs inclusifs, transparents, informés. Ils sont rapidement réalisés par des consultants, en contournant les institutions locales, selon des discussions en circuit fermé avec les élites locales. Ils sont producteurs d'inégalités et de tensions nouvelles. L'inflation des outils de zonage, produits à partir de cartographie dite « participative » dans ces différents programmes est représentative de la compétition entre ONG et services de l'État engagés dans une course aux financements. Le delta, qui était auparavant aux marges de l'État kenyan mais qui a été très médiatisé du fait du conflit, est devenu une véritable manne du développement. Il est certes particulièrement délicat d'élaborer un plan évolutif et adapté aux dynamiques de gestion locale, avec une plasticité suffisante pour accompagner les stratégies adaptatives des communautés agricoles et pastorales et capable de générer un dialogue ouvert sur la gestion des ressources entre les différents acteurs locaux, nationaux et internationaux. Mais dans tous les cas, un plan de gestion basé sur un zonage du territoire risque de renforcer et de cristalliser les tensions présentes. Par la fixation de frontière, il affaiblirait la flexibilité des stratégies élaborées par les usagers pour s'adapter aux différents scénarios de crue.
- 35 Avant de produire un partage cartographique de l'espace, d'autres outils seraient à explorer en priorité : par exemple des concertations sur le choix du modèle de propriété foncière, la promotion d'institutions de dialogue s'appuyant sur les institutions coutumières, le développement d'objectifs communs aux différents groupes concernant la gestion de l'eau (amont-aval ; mais aussi inter-branches du fleuve dans le delta : Oda/Matomba). Plus qu'une réflexion sur le zonage, une gestion de ce territoire deltaïque devrait prévoir la conservation voire la restauration d'un rythme de crue en aval des barrages existants et à venir, moteur de la productivité des économies locales.

Conclusion

- 36 Depuis 2013, la cartographie participative est un outil fortement mobilisé dans des processus d'aménagement du territoire du delta du Tana, processus qui se veulent participatifs. Il s'agissait pourtant d'un outil déjà difficile à mettre en œuvre avant le conflit de 2012-2013 et qui présente un risque de cristallisation des multiples tensions.
- 37 Malgré l'intéressant changement de paradigme opéré par l'outil de cartographie participative, il ne peut s'agir d'une panacée : l'exercice doit être pratiqué avec précaution dans des espaces parcourus de tensions économiques, foncières et marqués par des conflits.
- 38 S'il y a consensus entre les institutions et les acteurs de la gestion des ressources naturelles et du foncier, l'exercice de cartographie participative peut très certainement venir en accompagnement de la gestion du territoire. Il est un outil mobilisable par les chercheurs pour comprendre et enregistrer les relations des habitants à leur territoire.
- 39 Si une forme d'insécurité foncière est ressentie, les habitants utilisent la carte pour réaffirmer les limites de leur territoire vis-à-vis de l'extérieur. C'est seulement avec une bonne connaissance des enjeux fonciers et des conséquences qu'aura la production de la carte que les chercheurs peuvent participer à la démarche de cartographie participative.
- 40 Dans une situation de conflits fonciers, l'utilisation de la cartographie participative est mal adaptée voire risquée : l'outil est mobilisé par les différentes parties pour revendiquer des droits sur l'espace contesté ou en annexer une partie, et peut alimenter

un regain de tensions. Sur ces terrains, à l'exemple du delta du Tana, il est illusoire de pouvoir faire émerger une vision consensuelle du territoire : une clarification des propriétés foncières, une gouvernance qui s'appuie sur des institutions de dialogue, le développement d'objectifs communs quant à la gestion de l'eau restent des priorités.

BIBLIOGRAPHIE

- Ahluwalia P. 2007 – The vulgarization of politics: Ethnic violence in Kenya. In : Ahluwalia P., Bethlehem L. & Ginio R. (Ed.) *Violence and non violence in Africa*. New York, Routledge : 44-62.
- Amelot X. 2013 – Cartographie participative pour le développement local et la gestion de l'environnement à Madagascar : empowerment, impérialisme numérique ou illusion participative ? *L'Information géographique* 77 (4) : 47-67.
- Anseeuw W., Alden Wily L., Cotula L. & Taylor M. 2012 – *Land Rights and the Rush for Land: Findings of the Global Commercial Pressures on Land Research project*. Rome, International Land Coalition, 72 p.
- Aryal D. 2015 – Coastal Development Project: facilitating participatory social, livelihoods, and economic enhancement for VMGS in the Coastal region of Kenya. World Bank, [En ligne] URL : <http://documents.worldbank.org/curated/en/524561468048855807/Kenya-Coastal-Development-Project-facilitating-participatory-social-livelihoods-and-economic-enhancement-for-VMGS-in-the-Coastal-region-of-Kenya> Consulté le 01/06/2017.
- Barrière O. & Barrière C. 2002 – *Un droit à inventer. Foncier et environnement dans le Delta intérieur du Niger (Mali)*. Paris, IRD, 476 p. (À travers champs).
- Bauer K. 2009 – On the politics and the possibilities of participatory mapping and GIS: using spatial technologies to study common property and land use change among pastoralists in Central Tibet. *Cultural geographies* 16 (2) : 229-252.
- Bonnemaison J. 1981 – Voyage autour du territoire. *L'Espace géographique* 10 (4) : 249-262.
- Brunet R. 1990 – *Le territoire dans les turbulences*. Paris, Reclus, 223 p.
- Chambers R. 1994 – The origins and practice of participatory rural appraisal. *World Development* 22 (7) : 953-969.
- Chapin M., Lamb Z. & Threlkeld B. 2005 – Mapping indigenous lands. *Annu. Rev. Anthropol.* 34 : 619-638.
- Coret C. 2014 – Mobilités contraintes, mobilités choisies ? *Hypotheses* 17 : 187-196.
- Cormier-Salem M.-C. 1991 – Pêcheurs migrants et paysans-pêcheurs : deux modèles de gestion de l'espace irréductibles ? In : Durand J.-R., Lemoalle J. & Weber J. (Ed.) *La recherche scientifique face à la pêche artisanale = Research and small-scale fisheries*. Paris, ORSTOM : 621-629.
- Cronkleton P., Albornoz M.A., Barnes G., Evans K. & De Jong W. 2010 – Social Geomatics: Participatory Forest Mapping to Mediate Resource Conflict in the Bolivian Amazon. *Human Ecology* 38 (1) : 65-76.
- Di Meo G. 1998 – *Géographie sociale et territoire*. Paris, Nathan, 320 p.

- Duvail S., Mietton M. & Gourbesville P. 2001 – Gestion de l'eau et interactions société-nature le cas du delta du Sénégal en rive mauritanienne. *Nature Sciences Sociétés* 9 (2) : 5-16.
- Duvail S., Hogan R., Mwambeso P., Nandi R.X., Elibariki R. & Hamerlynck O. 2005 – Apport de la cartographie à la gestion locale des ressources renouvelables dans les villages du district de Rufiji (Tanzanie). *Norois, Géographie du littoral : approche géomatique* 196 : 51-66.
- Duvail S., Médard C. & Paul J.L. 2010 – Les communautés locales face aux grands projets d'aménagement des zones humides côtières en Afrique de L'Est. *Politique Africaine* 117, mars 2010 : 149-172.
- Duvail S., Médard C., Hamerlynck O. & Wanja Nyingi D. 2012 – Land and water grabbing in an east african coastal wetland: the case of the Tana delta. *Water alternatives* 5 (2) : 322-343.
- Duvail S., Hamerlynck O. & Paul J.L. 2014 – Une zone humide partagée, un territoire disputé : les enjeux de la mise en patrimoine du delta du Tana au Kenya. In : Ferry. L. & Mietton M. (Ed.) *Chemins et territoires de l'eau dans les pays de la ceinture tropicale : Ressource et Patrimoine*. Dynamiques Environnementales 32. Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux : 142-165.
- Duvail S., Hamerlynck O., Paul J.L. & Nyingi D. W. 2016 - Crues, services écosystémiques et économies locales des basses vallées en Afrique de l'Est. In : Goeldner-Gianella L., Barreteau O., Euzen A., Pinon-Leconte M., Gautier Q. & Arnould P. (Ed.) *Concilier la gestion de l'eau et des territoires*, Paris, Editions Johanet : 177-200.
- Ensminger J. & Rutten A. 1991 – The Political Economy of changing property rights. Dismantling a pastoral commons. *American Ethnologist* 18 (4) : 683-699.
- Freire P. 1970 – *Pedagogy of the Oppressed*. New York, Continuum, 186 p.
- Gautier Q. & Belanger L. 2016 – *Eaux et territoires agricoles : dépasser les contradictions ? Résultats de sept projets de recherche*. Commissariat Général au Développement Durable.
- Geeraert N., Omengo F.O., Tamooch F., Paron P., Bouillon S. & Govers G 2015 – Sediment yield of the lower Tana River, Kenya, is insensitive to dam construction: sediment mobilization processes in a semi-arid tropical river system. *Earth Surface Processes and Landforms* 40 (13) : 1827-1838.
- Government of the Republic of Kenya 2007 – *Kenya Vision 2030*. Nairobi, Government of the Republic of Kenya.
- Habert E. [2017] – De l'État au citoyen, redistribution des cartes : éléments d'une histoire de la cartographie. *Revue d'ethnoécologie* 11.
- Hamerlynck O., Nyunja J., Luke Q., Nyingi D., Lebrun D. & Duvail S. 2010 – The communal forest, wetland, rangeland and agricultural landscape mosaics of the lower Tana, Kenya: a socio-ecological entity in peril. In : Bélair C., Ichikawa K., Wong B.Y. & Mulongov J. (Ed.) *Sustainable use of biological diversity in socio-ecological production landscapes: background to the Satoyama initiative for the benefit of biodiversity and human well-being*. Montréal, Secretariat of the Convention on Biological Diversity : 54-62.
- Hodgson D.L. & Schroeder R.A. 2002 – Dilemmas of Counter-Mapping Community Resources in Tanzania. *Development and Change* 33 (1) : 79-100.
- Kagwanja P.M. 2003 – Globalizing Ethnicity, Localizing Citizenship: Globalization, Identity Politics and Violence in Kenya's Tana River Region. *Africa Development* 28 (1).
- Kenya Government 1994 – National Development Plan 1994/1996. Nairobi: Kenya.
- Kidd P.S. & Parshall M.B. 2000 – Getting the Focus and the Group: Enhancing Analytical Rigor in Focus Group Research. *Qualitative Health Research* 10 (3) : 293-308.

- Kirchner K. 2013 – Conflicts and Politics in the Tana Delta, Kenya: an Analysis of the 2012-2013 Clashes and the General and Presidential Elections 2013. Master, Leiden University, 138 p.
- Klopp J.M. 2002 – Can moral ethnicity trump political tribalism? The struggle for land and nation in Kenya. *African Studies* 61 (2) : 269-294.
- Lafargue J. & Katumanga M. 2008 – Élections et violences au Kenya. *Politique Africaine* 109 : 107-121.
- Lavigne Delville P.L. 2011 – Du nouveau dans la « participation » ? : populisme bureaucratique, participation cachée et impératif délibératif. In : *Une anthropologie entre pouvoirs et histoire : conversations autour de l'œuvre de Jean-Pierre Chauveau*. Paris, Karthala, IRD : 161-188.
- Le Roy E., Karsenty A. & Bertrand A. 1996 – *La sécurisation foncière en Afrique: pour une gestion viable des ressources renouvelables*. Paris, Karthala, 392 p.
- Leauthaud C. 2013 – *De l'influence des crues sur les services écosystémiques des prairies inondables. Application à la production fourragère dans le delta du fleuve Tana, au Kenya*. Thèse, Université de Montpellier II.
- Leauthaud C., Belaud G., Duvail S., Moussa R., Grunberger O. & Albergel J. 2013a – Characterizing floods in the poorly gauged wetlands of the Tana River Delta, Kenya, using a water balance model and satellite data. *Hydrol. Earth Syst. Sci.* 17 (8) : 3059-3075.
- Leauthaud C., Duvail S., Hamerlinck O., Paul J.L., Cochet H., Nyunja J., Albergel J. & Grünberger O. 2013b – Floods and livelihoods: The impact of changing water resources on wetland agro-ecological production systems in the Tana River Delta, Kenya. *Global Environmental Change* 23 (1) : 252-263.
- Liberski-Bagnoud D. 2002 – Les dieux du territoire : penser autrement la généalogie. Paris, CNRS Éditions, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 244 p. (Chemins de l'Ethnologie).
- Lonsdale J. 1994 – Moral Ethnicity and Political Tribalism. In : Kaarsholm P. & Hultin J. (Ed.) *Inventions and Boundaries: Historical and Anthropological Approaches to the Study of Ethnicity and Nationalism*. Roskilde, Roskilde University : 131-150.
- Mainigi J.K. & Marsh S.E. 2002 – Quantifying hydrologic impacts following dam construction along the Tana River, Kenya. *Journal of Arid Environments* 50 (1) : 53-79.
- Martin P. 2012 – Conflicts between pastoralists and farmers in Tana River District. In : Witsenburg K. & Zaal F. (Ed.) *Spaces of insecurity : human agency in violent conflicts in Kenya*. Leiden: African Studies Centre : 167-193.
- Miller D.L. 1981 – *Social Formations in Transitions: Social and Economic Change in the Lower Tana Valley, Kenya, 1850-1939*. History - Dissertations 70.
- Moine A. 2006 – Le territoire comme un système complexe : un concept opératoire pour l'aménagement et la géographie. *L'Espace géographique* 35 (2) : 132.
- Mukhwana L.V., Luke Q., Delmas E., Otoi K., Hamerlynck O., Vandepitte L. & Adkins B. 2016 – Ecosystem services and carbon stocks of the terraces of the Lower Tana River Floodplains and Delta, Kenya. *African Journal of Aquatic Science* 41 (1) : 119-125.
- Odhengo P., Matiku P., Nyangena J., Wahome K., Opa B., Munguti S., Koyier G., Nelson P. & Mnyamwesi E. 2014a – *Tana River Delta Strategic Environmental Assessment*. Nairobi, Kenya, Ministry of Lands.
- Odhengo P., Matiku P., Waweru P., Guda D., Kinara T., Kathike S., Mnyamwesi E., Munguti S., Nelson P. & Koyier G. 2014b – *Tana River Delta Land Use Plan*. Nairobi, Kenya, Ministry of Lands.

Palsky G. 2010 – Cartes participatives, cartes collaboratives. La cartographie comme maïeutique. *CFC* 205 : 49-59.

Peluso N.L. 1995 – Whose woods are these? Counter-mapping forest territories in Kalimantan, Indonesia. *Antipode* 27 (4) : 383-406.

Retaillé D. 1993 – Afrique : le besoin de parler autrement qu'en surface. *Espaces Temps* 51 (1) : 52-62.

Reyes-García V., Orta-Martínez M., Gueze M., Luz A.C., Paneque-Gálvez J., Macía M. J., Pino J. & TAPS Bolivian Study Team 2012 – Does participatory mapping increase conflicts? A randomized evaluation in the Bolivian Amazon. *Applied Geography* 34 : 650-658.

Robert P. de & Duvail S. 2016 – « Mettre en carte » le territoire. Les enjeux de la cartographie participative aux Suds. *Revue d'ethnoécologie* 9.

Sieber R. 2006 – Public Participation Geographic Information Systems: a Literature Review and Framework. *Annals of the Association of American Geographers* 96 (3) : 491-507.

Sletto B.I.S. 2009 – We Drew What We Imagined. Participatory Mapping, Performance, and the Arts of Landscape Making. *Current Anthropology* 50 (4) : 443-476.

Smalley R. & Corbera E. 2012 – Large-scale land deals from the inside out: findings from Kenya's Tana Delta. *Journal of Peasant Studies* 39 (3-4) : 1039-1075.

Stokes D. & Bergin R. 2006 – Methodology or “methodolatry”? An evaluation of focus groups and depth interviews. *Qualitative Market Research: An International Journal* 9 (1) : 26-37.

The Carter Centre 2013 – Observing Kenya's March 2013 National Elections. Atlanta, The Carter Centre. [En Ligne] URL : https://www.cartercenter.org/resources/pdfs/news/peace_publications/election_reports/kenya-final-101613.pdf : accédé le 01/06/2017 - 144 p.

Welcomme R.L. 1979 – Fisheries ecology of floodplain rivers. London, Longman, 317 p.

NOTES

1. Plusieurs élections avaient lieu le 4 mars 2013: Président de la république, membres de l'assemblée nationale et du sénat, gouverneur du County et représentants locaux auprès de l'assemblée du County
2. Projets financés par le programme « Eaux et Territoires » du CNRS et du Ministère de l'Environnement : GEOPAR 2008-2012, « Gestion de l'Eau et Partage des Ressources des Basses Vallées en Afrique de l'Est » et PACTER: « Projets d'agro-carburants et transformations territoriales » 2011-2014 portant à la fois sur le delta du Tana au Kenya et sur la plaine inondable du Rufiji en Tanzanie.

RÉSUMÉS

Le delta du fleuve Tana au Kenya est un espace disputé : s'y confrontent agriculteurs et éleveurs, tenants de la grande agriculture irriguée et défenseurs de la zone humide, tandis que les

nombreux plans de gestion (et cartographies associées) produits par les différents services de l'État et ONG sont contradictoires.

Ce texte discute des écueils voire du caractère risqué de l'utilisation de l'outil de cartographie participative appliqué à un territoire marqué par de telles tensions. L'adéquation de la démarche de cartographie participative à une compréhension des dynamiques territoriales dans l'espace complexe et multi-usages d'un delta est interrogée et différents outils et démarches alternatives sont envisagés.

The Tana River Delta in Kenya is a disputed area where farmers and pastoralists, supporters of large-scale irrigation and wetland conservation advocates confront each other while the many management plans (and associated maps) produced by various government services and NGOs are contradictory.

This paper discusses the pitfalls and even the risky nature of the use of participatory mapping when applied to a territory characterized by such tensions. The adequacy of the participatory mapping approach to an understanding of territorial dynamics in the complex and multi-use space of a delta is questioned and alternative tools and approaches are considered.

INDEX

Mots-clés : cartographie participative, delta, conflit, foncier, territoire, Tana

Index géographique : Kenya

Keywords : participatory mapping, delta, conflict, land tenure, territory, Tana

AUTEUR

STÉPHANIE DUVAIL

Chargée de Recherche IRD - UMR 208 « Patrimoines locaux et gouvernance » (PALOC)- Muséum national d'Histoire naturelle Paris, France

stephanie.duvail@ird.fr